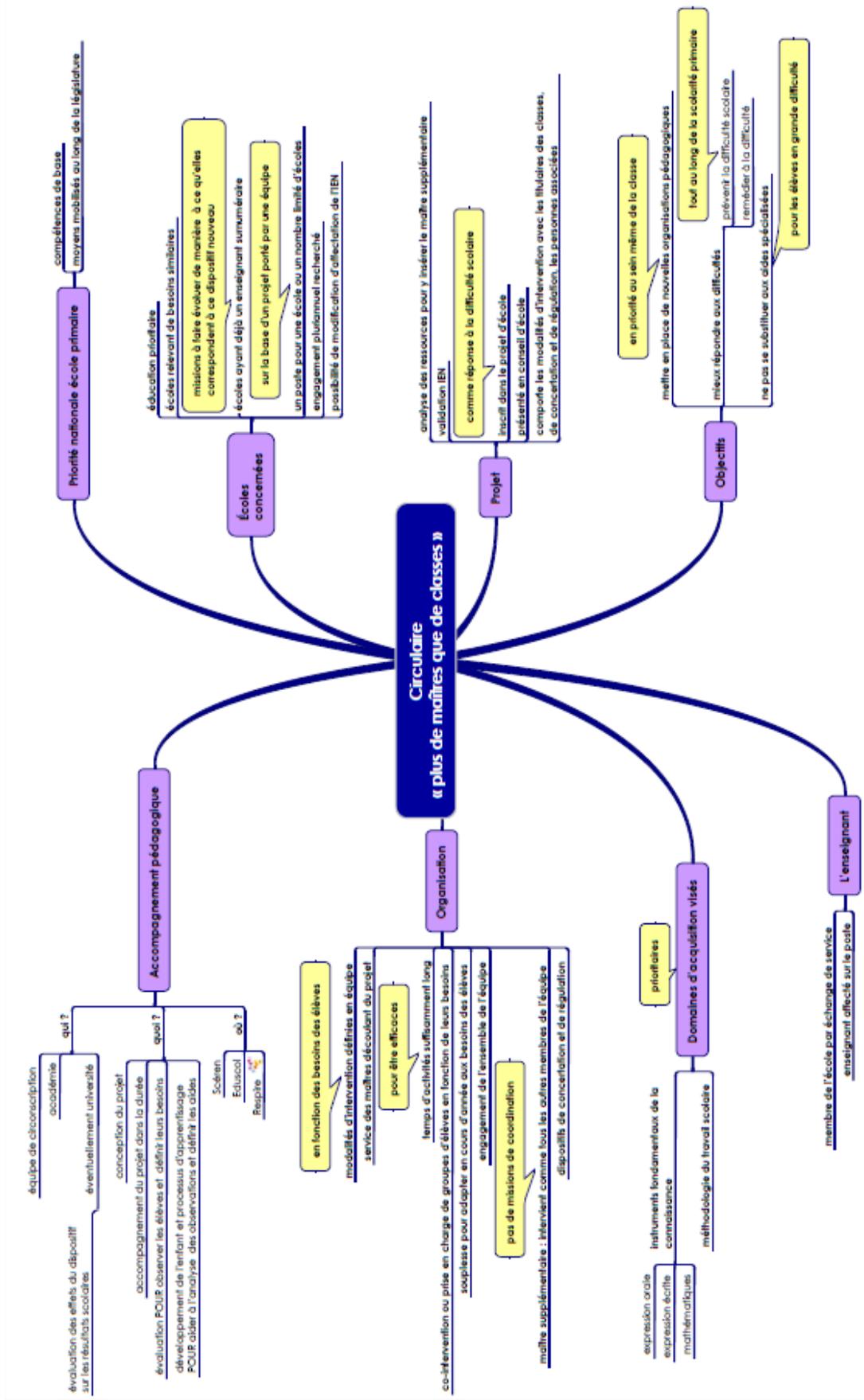
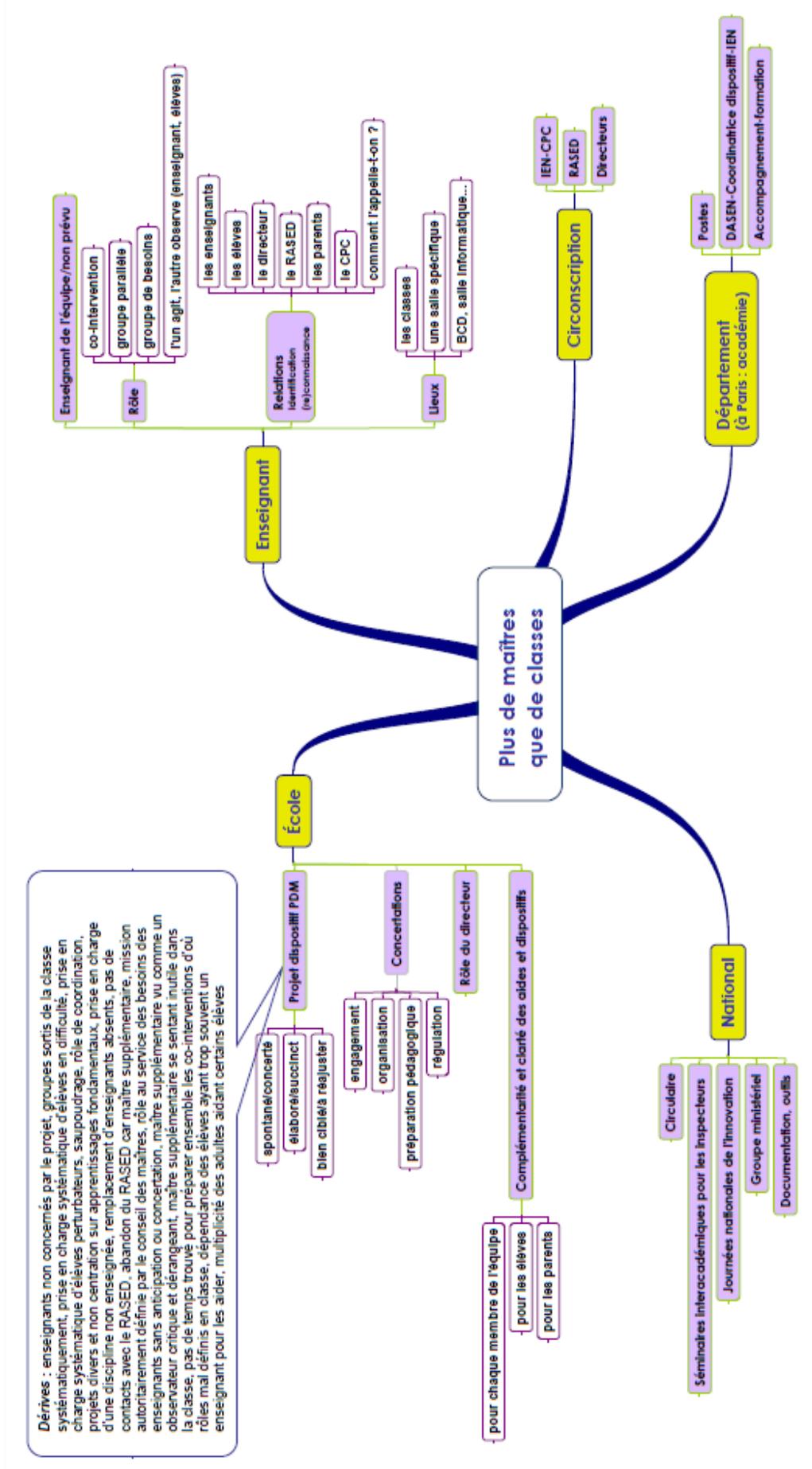


Dispositif « Plus de maîtres que de classes » Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012



Dispositif « plus de maîtres que de classes » : missions, organisation du service et accompagnement des maîtres
 Circulaire n° 2012-201 du 18 décembre 2012, BO n° 3 du 19 janvier 2013 :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=44428

Le dispositif à différents niveaux :

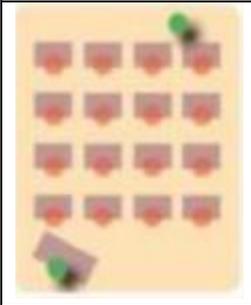
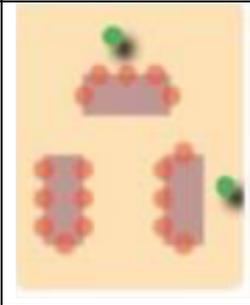
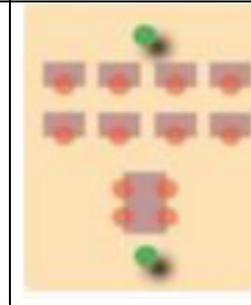


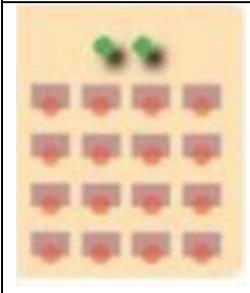
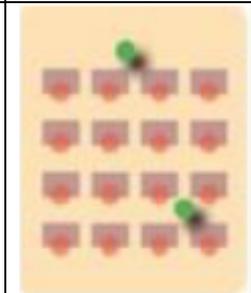
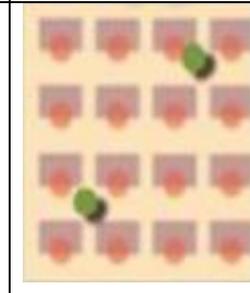
« Co-intervention »/« co-enseignement » : des choix au service d'un projet

La circulaire n°2012-201 du 18 décembre 2012 cite la «co-intervention» comme l'une des formes d'intervention possible, sans définir cette notion, de manière à laisser toute latitude pédagogique aux enseignants et aux équipes dans la mise en œuvre.

Dans tous les cas, maître de classe et maître supplémentaire sont impliqués simultanément, ce qui signifie qu'ils partagent aussi les temps de préparation et de bilan des séances, hors présence des élèves.

Du côté enseignants : sept modalités

Co-présence	Co-intervention		
L'un enseigne, l'autre observe. Même lieu	Plusieurs petits groupes pris en charge par les 2, simultanément ou successivement. Même lieu	Les 2 enseignent en parallèle à des groupes distincts. Même lieu.	Les 2 enseignent en parallèle dans des lieux ou espaces distincts.
			

Co-enseignement		
Les 2 enseignants enseignent en tandem avec toute la classe. Même lieu	L'un enseigne, l'autre aide quelques élèves Même lieu	Elèves en tâche individuelle autonome; les 2 aident. Même lieu
		

Ces configurations ne sont pas hiérarchisées et que leur choix est placé sous la responsabilité de l'équipe pédagogique. Quel que soit le mode d'intervention retenu, il est essentiel qu'aucun élève ne soit privé de la continuité des apprentissages réalisés en classe

«**Co-enseignement**» : les deux professeurs enseignent dans le même espace et leur action porte sur un même objet didactique même s'ils ne s'adressent pas toujours au groupe d'élèves au complet. Leurs interventions sont interdépendantes.

«**Co-présence**» : sans l'intervention de l'un des deux qui observe les élèves et son collègue afin de mieux intervenir ultérieurement dans les phases de bilan et de nouvelle préparation de l'enseignement.

« **Co-intervention** » : les élèves d'une même classe sont répartis en groupes et les objets d'apprentissage peuvent être différents. Les interactions de l'un des enseignants avec ses élèves sont indépendantes de celles que l'autre réalise avec d'autres élèves. Les deux enseignants peuvent donc travailler dans des espaces disjoints avec des groupes d'élèves constitués selon des critères variables, en recherchant une certaine homogénéité (groupe de besoin) ou au contraire en privilégiant l'hétérogénéité d'un petit groupe dont l'effectif réduit favorisera les interactions.

Ces configurations sont évolutives : plusieurs d'entre elles peuvent se succéder au cours d'une même séance. Une séance peut par exemple débuter par un temps collectif (configuration n° 1 ou n°2) suivi d'un travail individuel autonome au cours duquel les élèves traitent les mêmes tâches avec l'aide des deux enseignants qui se déplacent et procèdent à de nombreuses rétroactions immédiates (configuration n°3).

Types de regroupements des élèves en classe

D'après Lise Saint Laurent – *Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire* - Gaétan Morin éditeur- Chénélière éducation

	Avantages	Inconvénients	Exemples d'activités
Grand groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Constitue une formule efficace et économique qui permet de s'adresser à tous les élèves - Simplifie la planification - Facilite la gestion - Développe l'esprit de classe et le sentiment d'appartenance - Constitue l'occasion d'un partage entre tous les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains élèves ne suivent pas. - Comporte peu d'interactions sociales - Procure peu de feed-back. - Rend les élèves peu actifs - L'intérêt des élèves diminue après quelques minutes 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un concept nouveau - Démonstration d'une stratégie en lecture, en écriture ou en mathématiques - Lecture aux élèves - Débat de classe - Lecture partagée
Petit groupe homogène	<ul style="list-style-type: none"> - Permet un enseignement convenant au niveau d'habileté de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> - Stigmatise certains élèves - Nuit à l'estime de soi et à la confiance en soi des élèves - Est souvent centré sur des habiletés de bas niveau cognitif et des activités non significatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Mini leçon sur un concept particulier ou une stratégie - Pratique guidée
Petit groupe hétérogène et coopératif	<ul style="list-style-type: none"> - Favorise les interactions sociales et le dialogue entre élèves - Permet d'acquérir des habiletés de collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande une bonne préparation des activités et du matériel - Exige que les élèves soient capables de travailler ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - Classement de mots - Ecriture en groupe - Atelier de lecture - Résolution de problèmes
Binôme	<ul style="list-style-type: none"> - Donne l'occasion de mettre en pratique des habiletés - Assure un soutien entre élèves - Favorise l'estime de soi et la motivation chez le tuteur et l'élève aidé - Nécessite peu de planification et s'implante facilement en classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont facilement hors tâche - Exige que les élèves soient capables de travailler ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture à deux - Révision d'un texte écrit - Révision en résolution de problèmes - Apprentissage des tables
Enseignement individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de consolider les apprentissages - Favorise la réflexion personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Doit être bien planifié et de courte durée - Peut faire perdre le contrôle de la classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide dans un atelier d'écriture - Entrevue méta cognitive - Mini leçon

Quelques éléments pour construire un projet adapté aux besoins de votre école dans son contexte.

1. Caractéristiques de l'école

- Les personnels enseignants concernés par le projet
- Les spécificités de l'école dont il faudra tenir compte pour l'orientation du projet (*Retenir celles qui sont les plus pertinentes*)
 - Ecole en Education prioritaire, renforcée ou non.
 - Ecole sur différents sites, école de cycle, CP issus de plusieurs maternelles, ...
 - Nombre d'élèves/nombre de classes dont ULIS-Ecole/ UPE2A/ Répartition par classes
 - Problématiques des élèves et de leurs familles : Primo-arrivants, gens du voyage, élèves en famille d'accueil ou foyer,
 - Comportements des élèves (motivation, confiance, autonomie, socialisation...)
 - tout autre renseignement

2. Diagnostic

« Il est nécessaire de procéder à une analyse des ressources locales déjà existantes pour mieux insérer les apports du maître supplémentaire dans la démarche pédagogique par l'équipe enseignante » (réf. circulaire n°2012-201 du 18-12-2012)

Analyse de la situation : L'analyse de la situation doit vous permettre de faire émerger ce que le maître supplémentaire peut apporter de plus ou de différent.

- Atouts de l'école
- Projet d'école : axes retenus et bilan
- Résultats des élèves (en référence à des évaluations)
- Fluidité des parcours (taux de maintien)
- Gestion de l'hétérogénéité dans l'école : prise en charge des élèves en difficulté : Quelles modalités de prise en charge ? Quels domaines prioritairement retenus?
(Différenciation au sein de la classe, A.P.C., PPRE dont PPRE Passerelle, mobilisations des membres du RASED, Programme PARLER3, MACLE4, accompagnement éducatif, stage de remise à niveau.....)
- Articulations avec les dispositifs périscolaires : dispositif de Réussite Educative, Coup de pouce,

3. Axes prioritaires du projet pédagogique

« Dans tous les cas, l'objectif de l'équipe d'enseignants ainsi constituée est de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il s'agit de prévenir la difficulté scolaire, tout au long de la scolarité primaire et d'y remédier si elle n'a pas pu être évitée. L'action sera prioritairement centrée sur les instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire. (réf. circulaire n°2012-201 du 18-12-2012)

Le diagnostic doit vous permettre de **dégager deux ou trois axes** (ou domaines à travailler prioritairement).

Pour chaque axe, vous devez cibler les compétences attendues et concevoir des actions qui permettront de les faire acquérir aux élèves.

4. Déclinaison en actions /Organisation pédagogique

Le maître supplémentaire interviendra devant élèves dès la rentrée scolaire. A cette fin, il s'agit de décliner, dans le projet pédagogique, la manière dont vous envisagez de travailler les priorités au cours de l'année scolaire et par conséquent dès la première période, soit:

- Travailler un seul axe, deux ou tous les axes en parallèle
- Travailler avec un seul cycle ou tous les niveaux
- Envisager déjà des actions précises
- Envisager des modalités pour travailler la prévention et la remédiation

Dans un dossier consultable dans votre école, vous devrez formaliser les interventions du maître supplémentaire dans son emploi du temps (forcément évolutif) et des fiches par action ou par dispositif comprenant les rubriques suivantes :

- Axe
- Titre de l'action
- Public
- Compétences visées
- Période/durée de l'action
- Organisation pédagogique qui précise la place du maître supplémentaire
- Evaluation des progrès des élèves

Un exemple de fiche action

Axe : maîtrise de la langue

Titre de l'action : MACLE

Public concerné : CE2 (2 classes : 22 + 24 élèves)

Compétences visées :

- Comprendre l'implicite d'un texte
- Rédiger un court texte narratif

Période/Durée de l'action : 1ère période/ tous les jours – une heure trente - pendant 3 semaines

Organisation pédagogique qui précise la place du maître supplémentaire :

- Elèves des deux classes répartis en groupes de besoins constitués à partir d'évaluations diagnostiques
- Groupes pris en charge par les enseignants mobilisables dont le maître supplémentaire

Evaluation de l'action

Evaluations des progrès des élèves avec nouvelle passation des évaluations initiales (diagnostiques)

5. Effets attendus du dispositif « plus de maîtres que de classe »

Vous devez prévoir les effets attendus en terme à la fois quantitatif et qualitatif : amélioration des acquis des élèves, incidence sur le travail d'équipes et la continuité des apprentissages, aide au repérage et l'analyse des difficultés des élèves, amélioration du climat scolaire.....

6. Accompagnement

Aide particulière demandée par l'équipe enseignante

Un exemple de planning prévisionnel d'intervention

	1e trimestre	2e trimestre	3e trimestre
Groupes d'élèves concernés (niveaux / classes / cycles / groupes hétérogènes / groupes homogènes, ...)	CE2 – CM1 – CM2 - Lecture CE2 : élève en difficulté - Lecture CM 1 : toute la classe pour travail sur l'implicite - Lecture CM2 : demi-classe pour travail sur l'implicite - Gramm, Voc, Ortho CE2 à CM2 : classe entière. - Raisonnement CE2 à CM2 : classe entière	CE2 – CM1 – CM2 - Lecture CE2 : élève en difficulté - Lecture CM 1 : toute la classe pour travail sur l'implicite - Lecture CM2 : demi-classe pour travail sur l'implicite - Gramm, Voc, Ortho CE2 à CM2 : classe entière. - Raisonnement CE2 à CM2 : classe entière	CE2 – CM1 – CM2 - Lecture CE2 : élève en difficulté - Lecture CM 1 : toute la classe pour travail sur l'implicite - Lecture CM2 : demi-classe pour travail sur l'implicite - Gramm, Voc, Ortho CE2 à CM2 : classe entière. - Raisonnement CE2 à CM2 : classe entière
Identification des items (Cf. Socle Commun) Rappel des priorités du dispositif: expression orale / expression écrite / mathématiques / méthodologie du travail scolaire	Maîtrise de la langue française (pour les trois trimestres) : Dire : s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ; prendre part à un dialogue. Lire : Lire avec aisance un texte	Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne. Ecrire : Rédiger un texte d'une quinzaine de ligne Raisonnement : Résoudre des problèmes relevant des 4 opérations. Lire, interpréter, construire des représentations simples (graphiques, tableaux).	Savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat. Profiter des séances de sciences pour développer les compétences langagières .
Quelles modalités d'intervention retenues ? (En classe en co-intervention / en classe en demi-groupe, ...)	Lecture & écriture : co-intervention Oral : demi-classe Raisonnement : classe	Lecture & écriture : co-intervention Oral : demi-classe Raisonnement : demi-classe	Lecture & écriture : co-intervention Oral : demi-classe Raisonnement : demi-classe

Programme P.A.R.L.E.R

Parler Apprendre Réfléchir Lire Ensemble pour Réussir

(Source : colloque « Langages et Réussite éducative : des actions innovantes », Présentation et évaluation du programme Parler, 11 mars 2009)

Le programme P.A.R.L.E.R. est un programme expérimental réalisé et suivi par une équipe de chercheurs inscrits dans le cadre de prévention de l'illettrisme et de l'échec scolaire.

Objectifs et principes :

Le premier principe de ce programme centre l'intervention sur les acquisitions permettant la maîtrise de la langue orale et écrite : tous les enfants peuvent apprendre à lire. Pour cela c'est sur l'intervention précoce au début de l'apprentissage que doivent porter les efforts pédagogiques comme le montre les études réalisées.

Le deuxième principe s'appuie sur la mise en synergie de pratiques pédagogiques à l'école. L'expérimentation intègre aussi l'implication des familles et des intervenants périscolaires autour des acquisitions langagières de l'enfant.

Le troisième principe établit la continuité de l'intervention dans le temps : elle se déroule sur trois ans au moment charnière de l'apprentissage de la lecture et de l'entrée dans la pratique de l'écrit : de la grande section de maternelle à la fin du CE1.

Les fondements pédagogiques du programme : Pour apprendre à lire, les pratiques et outils pédagogiques mis en œuvre dans ce programme sont la synthèse des meilleures données empiriques validées et disponibles issues des expérimentations et études évaluées scientifiquement.

Le programme consiste en l'enseignement explicite et systématique de la conscience phonologique et du code alphabétique ainsi que son utilisation intensive et fréquente et ceci aussi bien en lecture qu'en production écrits.

Parallèlement, un enseignement explicite de la compréhension et du vocabulaire de l'écrit oralisé est réalisé.

Lorsqu'un enfant développe des difficultés d'apprentissage, l'intervention doit être, rapide, individualisée et intensive. La mise en place de petits groupes, avec plus de temps pour les 12 plus faibles ou plus de temps car les élèves sont moins nombreux, permet une guidance individualisée et explicite.

Ce temps en petit groupe permet de pratiquer des entraînements explicites du code alphabétique, de la compréhension et de la fluence de lecture. Dans les petits groupes d'entraînements, l'enseignant peut observer et analyser les processus d'apprentissage de chaque élève et le guider pour qu'il acquière les procédures adaptées. Pour cela il est nécessaire d'évaluer les élèves avec des outils standardisés, non pour les classer ou les stigmatiser, mais pour repérer les élèves susceptibles de rencontrer de difficultés de lecture ou déjà en difficultés afin de mettre en œuvre cette pédagogie différenciée.

Les activités pédagogiques de la classe et celle des groupes sont planifiées et les élèves évalués régulièrement. Les évaluations individuelles permettent d'apprécier les besoins des élèves en difficultés et de programmer pour eux les activités du trimestre à venir.

Organisation pédagogique :

Ce projet demande l'implication de toute l'équipe pédagogique : le directeur de l'école, les enseignants des classes concernées et les autres, le maître supplémentaire, le RASED. Le directeur s'assure du bon fonctionnement général.

MACLE : Module d'approfondissement des compétences en lecture/écriture

Un Macle est un des dispositifs pour permettre aux élèves les moins avancés dans la lecture de travailler en petits effectifs sur un temps massé et concentré (1h30 par jour sur trois semaines). L'objectif étant bien évidemment de réduire les écarts entre les élèves et de permettre, notamment en CE2, de déclencher des mécanismes d'auto-apprentissage de la lecture.

André Ouzoulias qui a mis en place ce dispositif préconise **trois étapes importantes** qu'il est conseillé de respecter pour une meilleure efficacité :

- Cerner les besoins de chaque élève. Une évaluation diagnostique est nécessaire pour cerner les problématiques de la classe.
- Bien répartir les élèves en fonction de leurs besoins et ne pas hésiter à modifier si nécessaire au fil des séances.
- Préparer des activités centrées sur :
 - **la compréhension des textes**
 - **l'appropriation du système orthographique** (compréhension de phrases, ponctuation, mémorisation du lexique orthographique...)
 - **la production d'écrits**

Les conditions de la réussite :

Il est important de mobiliser un maximum d'enseignants pour prendre les élèves qui ne parviennent pas à construire le sens global d'un texte en petits groupes. On pourra mobiliser lorsque c'est possible : le poste surnuméraire, les membres du Rased, le directeur, les conseillers pédagogiques... Une évaluation diagnostique au plus près des difficultés des élèves permet de bien prendre en compte leurs blocages.

La lecture de « Favoriser la réussite en lecture : les Macle » Ed Retz est recommandée. Vous trouverez de nombreuses ressources sur Internet :

Document
A

Pour évaluer le projet « Plus de Maîtres Que de Classes » au sein d'une équipe d'école
au cours de la mise en œuvre du dispositif

Circonscription :

Ecole :

Quotité de travail du M+ :

Ce document doit permettre à une équipe d'école d'identifier des points positifs du dispositif au regard des progrès accomplis par les élèves afin de faire évoluer, si besoin, le projet. Après avoir été complété, il doit être conservé à l'école en vue de son utilisation lors d'une évaluation ultérieure.

Les effets positifs repérés <i>« Qu'est-ce qui est efficace, dans notre école ? »</i>			Les facteurs de l'efficacité <i>« Qu'est-ce qui a conduit à ces effets positifs ? »</i>		Les points de vigilance <i>« Quels sont les éléments qui nécessitent une attention particulière ? »</i>
Quelles sont les situations d'apprentissage dans lesquelles le travail à deux apporte une réelle plus-value ? (indiquer le niveau)	Sur quelles dimensions peut-on observer des progrès ? (critères observables)	Quelles sont les traces de ces réussites ? (traces orales, traces écrites, évaluations, ...)	Organisation retenue (selon les 7 modalités : cf document ci-dessous)	Les autres critères qui ont favorisé l'efficacité du travail	
<i>Ex:</i> Enseigner la compréhension au CE1	<i>Ex:</i> Les élèves sont capables de reformuler un récit entendu.	<i>Ex:</i> Chaque élève de CE1 a pu restituer un court récit auprès d'un autre groupe d'élèves.	<i>Ex:</i> Co-intervention : enseignement en ateliers	<i>Ex:</i> - le nombre de séances par semaine - la préparation commune	<i>Ex:</i> La constitution des groupes doit permettre les interactions entre les élèves.

LOIRE-ATLANTIQUE - Nathalie DONOT, CPC, en collaboration avec le Groupe de travail « formations » et le Groupe de pilotage « Plus de Maîtres Que de Classes »